

L'Unsa-Education et son syndicat enseignant, le SE-Unsa ont rencontré la direction de l'ESPE, lundi 9 janvier 2017. La délégation a abordé les différents éléments de tension que les étudiants et stagiaires nous font remonter sur le terrain ou via les différentes enquêtes menées.

L'ordre de jour proposé était :

- Les élections
- Le maintien des sites départementaux de formation
- L'emploi du temps des M1
- La formation des stagiaires

Vous trouverez dans ce compte-rendu, les revendications et propositions de l'UNSA-Education et les réponses de l'ESPE.

Elections au Conseil d'école de l'ESPE

Pour l'Unsa Education, les conditions dans lesquelles se sont déroulées les dernières élections ne sont pas satisfaisantes pour les raisons suivantes :

- sur plusieurs sites, absence des usagers pour voter.
- le système des procurations est inopérant : les étudiants comme les stagiaires ne se connaissent pas entre eux (ils ont des relations avec ceux de leur groupe de formation mais pas avec les autres usagers des sites). Le vote par procuration n'est pas aisé.
- l'organisation d'élections intermédiaires en cours de mandat tronque les résultats. Soit on renouvelle tous les membres. Soit on laisse la représentativité définie par le dernier vote et les élus ne siègent plus car leur statut a évolué sont remplacés par désignation de l'organisation syndicale qu'ils représentent. C'est le cas dans les instances de l'Education Nationale.

L'Unsa Education a proposé :

- **Vote par internet** (nous avons évoqué les élections actuelles des TPE qui s'adressent à 4 millions de salariés pour lesquels cette option est possible). Ce doit donc être possible de l'organiser pour des élections internes à l'ESPE.
- **Elargir la durée du vote sur plusieurs jours** afin de permettre à tous les usagers de voter.

Pour l'ESPE, le constat est partagé : il faut améliorer la procédure pour faciliter le vote. Dans ce domaine, comme dans la plupart des sujets, l'ESPE est soumis à UT2J. L'ESPE répond que pour le moment l'université n'a pas la volonté de mettre en place un système de vote par internet et que le vote sur plusieurs jours pose des problèmes pour la tenue des bureaux de vote et la conservation des urnes.

Concernant l'organisation d'élections intermédiaires, l'ESPE renvoie à la réglementation nationale interne à l'université qui régit les modalités des élections.

L'ESPE regrette que les stagiaires et étudiants n'investissent par le conseil de la mention pour prendre part à leur formation.

Pour le SE-Unsa, c'est effectivement dommageable... Mais difficile de demander un investissement supplémentaire à des stagiaires et étudiants complètement débordés par toutes les injonctions, les difficultés de calendrier ... Tâchons d'organiser pour les personnels une rentrée normale, de coordonner deux « mi-temps », de prévoir et d'anticiper sur le déroulé de l'année. C'est sous ces conditions que chacun possèdera le temps et l'énergie nécessaires pour investir ces espaces de communication et de décisions autour de la formation.

Point sur les M1

Certains M1 nous ont fait part sur des sites départementaux de variations fréquentes des emplois du temps qui ont conduit certains à devoir abandonner leur emploi d'AED.

La direction est étonnée de ces variations qui seraient à ce point si fréquentes et qui auraient pu conduire ces étudiants à une décision lourde de conséquence.

Sites départementaux

L'Unsa-Education a rappelé son attachement au maintien des sites universitaires départementaux qui pour nous sont garants d'un accès à la formation universitaire pour des populations qui n'ont pas forcément les moyens d'assumer le coût d'une formation à Toulouse. De plus, la proximité des sites départementaux de formation des stagiaires permet d'être en lien direct avec les réalités de classes des départements qui sont différentes.

La direction de l'Espé assure le même attachement aux sites départementaux dans le cadre de l'équilibre territorial avec un maillage multi-sites. Elle ajoute qu'aujourd'hui il faut favoriser les sites universitaires regroupant plusieurs entités pour assurer une viabilité locale et une attractivité plus grande.

La formation des stagiaires 1^{er} et 2nd degré de l'académie de Toulouse

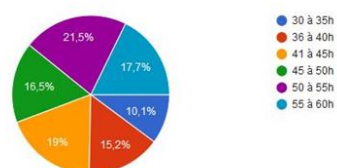
L'ESPE l'a affirmé lors de cette rencontre : la rentrée des stagiaires s'est bien passée, elle a été plus sereine que les années précédentes.

L'avis du SE-Unsa est plus mitigé : oui, comparée aux précédentes, la rentrée s'est mieux passée. Au vu du chaos de la première année et de la lente progression des années suivantes, il était difficile de faire pire. Il était temps que les institutions se stabilisent et offrent une rentrée plus sereine à tous.

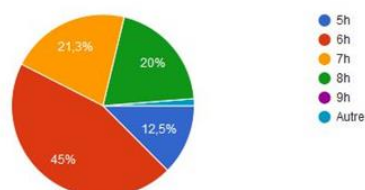
Le SE-Unsa, par sa présence sur le terrain, par son contact avec les stagiaires, par les enquêtes qu'il réalise est loin d'idéaliser la situation. Comme les trois précédentes années, le bilan de ce 1^{er} semestre reste très mitigé.

Le SE-Unsa a développé cette appréciation à l'appui des réponses des stagiaires 1^{er} et 2nd degré à l'enquête réalisée pour le CHSCT-Académique sur la situation des stagiaires. En voici quelques-uns :

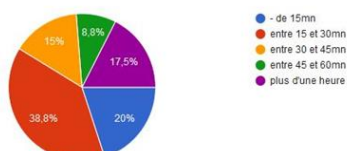
A combien d'heures évalues-tu ta charge de travail hebdomadaire totale ?
(cours, préparations, corrections, réunions, etc...)
(79 réponses)



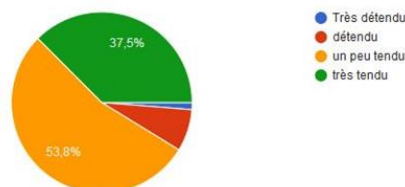
Combien d'heures de sommeil estimes-tu avoir par nuit en semaine?
(80 réponses)



Quel est le temps de transport nécessaire pour te rendre dans ton école ou ton établissement?
(80 réponses)



Ton ressenti par rapport au travail, tu te sens : (80 réponses)



Le bilan est inquiétant. Si la rentrée a été plus sereine que les années précédentes, les conditions de formation doivent encore évoluer pour être améliorées. De l'avis général des stagiaires, **ils sont épuisés** : la double casquette

enseignant/étudiant est difficile à tenir et la multiplication des sollicitations est un élément majeur de tension. Avoir la pleine responsabilité d'élèves sur un demi-service demande un investissement qui va bien au-delà d'un mi-temps, entre toute la découverte du métier, de sa logistique, de la vie de l'établissement, de son fonctionnement ... Et sur l'autre mi-temps répondre aux exigences universitaires de l'ESPE (présentiel, mémoire, écrit réflexif, création de séquences/séances ...) bien que légitimes entraîne une surcharge de travail très-trop importante. **L'année ressemble à des temps juxtaposés où chacun fixe des exigences (Education Nationale et ESPE) dont la somme devient insurmontable.**

Face à ce bilan, voici les premières réponses de l'ESPE : Oui, l'année est difficile parce qu'elle est chargée. Le cadrage donné par le ministère surtout le mi-temps en classe est lourd. Il n'est pas question de proposer un MASTER au rabais. L'ESPE est consciente qu'en fonction des disciplines, le traitement pour le mémoire de recherche n'est pas forcément le même. Depuis trois ans, l'ESPE tente d'évoluer dans l'articulation des UE, dans les maquettes, dans l'encadrement, dans l'organisation générale. La diversité des profils, la diversité des parcours, la diversité des besoins sont telles que d'après l'ESPE l'insatisfaction est inévitable.

L'organisation générale de l'année de stage

Le SE-Unsa est intervenu sur **l'organisation générale de l'année de stage** concentrée entre septembre et avril et allégée après les vacances de printemps. Certains ESPE hors Midi-Pyrénées ont fait le choix de désengorger le début de l'année, d'étaler la formation tout au long de l'année jusqu'en juin afin de laisser du temps à chaque stagiaire à la rentrée pour prendre ses marques dans son établissement et relâcher (un peu) la pression au quotidien.

L'ESPE est consciente de cette situation et n'en est pas satisfaite. Le cadrage de l'année est imposé par le rectorat qui réunit sa commission de titularisation début juin. Cependant, l'écart entre les académies tend à se réduire et le rectorat de Toulouse a déjà reculé sa commission de titularisation depuis 3 ans. Le SE-Unsa interviendra auprès du rectorat à ce sujet.

Les besoins de formation sur le terrain

Le SE-Unsa a fait remonter **les besoins des stagiaires qui réclament plus de formation sur le terrain (en classe)** auprès des collègues, des formateurs, des tuteurs dans les différents

L'ESPE partage cet avis et a déjà envisagé plus de stages notamment sur la période 5 de l'année pour préparer à la titularisation. Il semble y avoir eu des freins de la part de l'Education Nationale. L'ESPE y reviendra. Le SE-Unsa posera la question aux services concernés.

L'équité de traitement entre stagiaires et ESPE

Le SE-Unsa a interrogé l'ESPE sur la différence de traitement et d'exigences des stagiaires d'un ESPE à l'autre, d'un tuteur à l'autre, d'un maître formateur à l'autre, d'un formateur à l'autre. Les stagiaires réclament légitimement **plus de bienveillance** de la part des formateurs, ils se sentent souvent infantilisés (ce terme revient depuis 3 ans), les visites des tuteurs/formateurs ne sont pas forcément des visites de conseil, mais des visites sanctions.

Pour la direction de l'ESPE, il ne peut y avoir de traitement différent entre les ESPE, puisque la maquette du master est la même pour tous. Pour le SE-Unsa, il existe bien des disparités : contraintes horaires, encadrement, formation.... Certains ESPE semblent avoir oublié leurs stagiaires qui n'ont quasiment pas de cours donc pas d'accompagnement, ceux-ci se sentent légitimement abandonnés et non formés. Alors que d'autres ESPE surchargent leurs stagiaires avec une amplitude horaire de 8h30 à 18h sur 3 jours. Le SE-Unsa reste vigilant et continue de le signaler. . C'est une réalité que nous pouvons vérifier nous-mêmes.

Concernant, les encadrants (tuteurs, formateurs ...), d'après l'ESPE tout est mis en œuvre pour éviter les différences d'exigence. Chacun possède une grille, un cadre, des réunions sont organisées pour l'encadrement des stagiaires, les binômes tuteurs ESPE/tuteurs Education Nationale sont modulés et

harmonisés dans l'intérêt des stagiaires. Les tuteurs ESPE ne sont plus évaluateurs afin que les visites ne soient plus subies comme des visites sanctions mais comme de vrai temps de formation.

Titularisation, prolongation et renouvellement

Le SE-Unsa a interrogé la direction de l'ESPE sur la situation des stagiaires en renouvellement et en prolongation. La plupart sont allés voir leur professeur et responsable de site individuellement pour organiser et négocier leur parcours de formation. L'expression de ce moment ressemble à de la négociation. N'est-il pas possible d'anticiper, de cadrer en amont pour ces situations ?

Pour l'ESPE, pour ces situations il n'existe pas de cadrage tout prêt puisque justement il s'agit de situation individuelle qu'il faut adapter au profil de chacun. L'ESPE réfléchit à des améliorations pour la rentrée prochaine mais n'aura pas de cadrage tout prêt et préfère l'étude individualisée de chaque situation et la discussion et construction entre stagiaire et responsable de site.

Enfin le SE-Unsa est intervenu sur l'absence de clarté, d'information et de visibilité sur les modalités de titularisation. En effet, les stagiaires ne sont pas informés de leur possible titularisation, de la date de tenu du jury, des conditions de renouvellement et de prolongation.

Pour l'ESPE, c'est un problème relevant du rectorat qui a la compétence de titularisation des stagiaires. Le SE-Unsa interviendra de nouveau sur ce sujet auprès du rectorat Il faut qu'à l'issue de la réunion du jury de titularisation chaque stagiaire reçoive un écrit lui indiquant le résultat le concernant. La grande majorité des stagiaires, 1^{er} comme 2nd degré sont titularisés ; un courrier type peut leurs être adressé dans les 24 heures après la tenue du jury, d'après la SE-Unsa. Pour ceux qui sont prolongés ou renouvelés, nous convenons qu'il faut un peu plus de temps puisque le courrier doit être individualisé et doit mentionner non seulement le motif de cette décision mais aussi les modalités de la prolongation ou de renouvellement. Même si cette opération demande plus de temps, le SE-Unsa exige que chaque stagiaire soit informé au plus tard à la mi-juillet.

Pour l'Unsa-Education et le SE-Unsa la rencontre régulière entre l'ESPE et les organisations syndicales est essentielle pour faire entendre la voix des usagers de l'ESPE. En plus des différentes instances (Conseil d'école, conseil de mention ...), c'est le moyen de faire remonter les dysfonctionnements, les remarques, les besoins des étudiants et stagiaires.

L'ESPE est favorable à ces rencontres et entend les remarques portées par notre organisation. Cependant les réponses restent souvent les mêmes :

« Nous évoluons depuis 3 ans, ça va mieux, il fallait le temps pour mettre en place cette réforme » ;

« Nous entendons mais ne sommes pas responsables des dysfonctionnements de l'université, de l'Education Nationale, du cadrage ministériel, du rectorat, des individualités ... » ;

« Les difficultés sont ce qu'elles sont, la faute au mi-temps et au MASTER en même temps... »

Il faudra encore du temps et beaucoup d'énergie pour que chacun entende ce que l'Unsa-Education et le SE-Unsa répètent depuis la mise en place de la réforme Peillon : c'est à l'ESPE de se mettre au service de la formation professionnelle des futurs enseignants.